

LUTTE COLLECTIVE DEPARTEMENTALE DU CHER CONTRE LES RAGONDINS ET LES RATS MUSQUES



Association de Gestion et Régulation des Prédateurs du Cher AGRP 18

Fédération Départementale des
Chasseurs du Cher
22 rue Charles Durand
18000 Bourges

Contact : Jean Pierre LUTREAU
06.66.83.94.89



FREDON CVL

13 av des Droits de l'Homme
45921 Orléans cedex 9
Tél : 02 38 42 13 88
contact@fredon-centrevalde Loire.fr

FREDON CVL

Site Indre et Loire
9 ter Augustin Fresnel
37170 Chambray les Tours
Tél : 02 47 66 27 66

Contact : Louise BELAMY

louise.belamy@fredon-centrevalde Loire.fr
06.08.73.22.88
ou Pierre GABORIT
pierre.gaborit@fredon-centrevalde Loire.fr
06.80.33.44.52



ENGAGEMENT DE L'AGRP 18

Communication - Information - Sensibilisation

- Apprès des collectivités et des acteurs de la lutte (piégeurs agréés adhérents à l'AGRP 18)

Animation et organisation de la lutte collective

- Recherche de piégeurs agréés et diffusion des fiches d'engagement de piégeage
- Mise à disposition de cages pièges aux collectivités engagées
- Formation des piégeurs agréés en lien avec la Fédération Départementale des Chasseurs

ENGAGEMENT DES PIEGEURS AGREES

Mise en place de l'action avec l'AGRP 18

- Adhésion annuelle à l'AGRP 18

Suivi de l'action sur son territoire

- Respect de la réglementation en vigueur et des consignes reçues lors de la formation de piégeur agréé de la Fédération Départementale des Chasseurs
- Rédaction et transmission des documents administratifs à la collectivité :
 - L'engagement de piégeage sur le territoire de la collectivité
 - Les feuilles de suivi mensuel des captures

ENGAGEMENT DE FREDON CVL

Communication - Information - Sensibilisation

- Apprès des collectivités, des particuliers et des financeurs

Animation, organisation et gestion de la lutte collective

- Suivi des formalités administratives (adhésions, engagements, ...)
- Réalisation et diffusion de documents (bilan annuels, plaquettes informatives, ...)
- Dédommagement de 2€ par prise de ragondin et/ou rat musqué aux piégeurs agréés sur le territoire des collectivités engagées

ENGAGEMENT DES COLLECTIVITES

Mise en place de l'action avec FREDON CVL

- Adhésion et abonnement annuel à FREDON CVL

Suivi de l'action sur son territoire

- Affichage de la déclaration de piégeage du piégeur
- Contrôle des captures réalisées par les piégeurs agréés et validation (tampon et signature) des fiches de suivi de captures par un élu référent de la collectivité
- Transmission des documents administratifs à FREDON CVL :
 - L'engagement de piégeage du piégeur
 - Les feuilles de suivi mensuel des captures

FINANCEMENT

Programme cofinancé par le Conseil Départemental et les collectivités (communes, EPCI) du département du Cher